

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VITRY, CHAMPAGNE ET DER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU 16 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six le **16 juin à 18 H 00**, les membres du Conseil de Communauté VITRY, CHAMPAGNE ET DER se sont réunis à la salle des Fêtes de Frignicourt – Place du Général Leclerc – 51300 FRIGNICOURT, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIRGODIN, Président, suite à la convocation faite le 10 juin 2026, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et affichée à la porte des Mairies de ABLANCOURT, ARZILLIERES-NEUVILLE, AULNAY-L'AITRE, BIGNICOURT-SUR-MARNE, BLACY, BLAISE-SOUS-ARZILLIERES, BREBAN, CHAPELAINE, CHATELRAOULD-SAINT-LOUVENT, COOLE, CORBEIL, COURDEMANGES, COUVROT, DROUILLY, FRIGNICOURT, GLANNES, HUIRON, HUMBAUVILLE, LA CHAUSSEE-SUR-MARNE, LE MEIX-TIERCELIN, LES RIVIERES-HENRUEL, LIGNON, LOISY-SUR-MARNE, MAISONS-EN-CHAMPAGNE, MARGERIE-HANCOURT, MAROLLES, PRINGY, SAINT-CHERON, SAINT-OUEN-DOMPROT, SAINT-UTIN, SOMPUIS, SOMSOIS, SONGY, SOULANGES et VITRY-LE-FRANÇOIS, le même jour.

Etaient présents : MM. JUNG, CAPPÉ, REMY, FORMET, NEMBRINI, VEBER, BOUTROY (suppléant de M. DHYÈVRE), PASIAN (suppléant de M. THIEBAULT), Mmes LEROY-DUCARDONNOY, TRUMAUT, MM. COTTON, DELCOMBEL, Mmes FEIGRE, FELICETTI, ASLOUDJ, ROYER, ARMANETTI, MM. PETIT, DUGOIS, MAUTRAIT, CHAMPION (à partir de 18h08), GÉRARD, DESANLIS, Mme HERMONVILLE, MM. POIRISSE, DURAND (suppléant de Mme GEOFFROY), NOBLET, Mmes ROBIN, PÉPIN, MM. JEAN, ROYER, Mme LOISELET (suppléante de M. LEPAGE), MM. PASSINHAS, BONETTI, MIRGODIN, Mmes MUNSTER, HUILLET, M. LEVASSEUR, Mme BLOND, MM. BOURA, GRANDHOMME, MARQUET, Mme BOBLIQUE, M. HOUDAYER, Mmes CAILLAU, BLAND, BUCHHEIT, MM. TRIOLET (à partir de 18h11), ROCH.

Absents excusés : MM. FORTIN, TROLIO, GUÉLORGET, GONTHIER, BLONDEAU, Mmes OFLAZOGLU, GUÉRINOT, THOMAZÉ, MOREAU, MM. VIGNEAU, JOURNAUX, VILARD, SIMONNOT.

9 pouvoirs ont été déposés sur le bureau de Monsieur le Président :

- ✓ M. TROLIO donne pouvoir à Mme FELICETTI,
- ✓ M. GONTHIER donne pouvoir à M. LEVASSEUR,
- ✓ M. BLONDEAU donne pouvoir à Mme BOBLIQUE,
- ✓ Mme OFLAZOGLU donne pouvoir à Mme HUILLET,
- ✓ Mme GUÉRINOT donne pouvoir à M. BOURA,
- ✓ Mme THOMAZÉ donne pouvoir à Mme BLOND,
- ✓ Mme MOREAU donne pouvoir à Mme BLAND,
- ✓ M. VIGNEAU donne pouvoir à M. HOUDAYER,
- ✓ M. JOURNAUX donne pouvoir à M. MARQUET.

Secrétaire de séance : M. Romain DESANLIS.

FINANCES

**BUDGET PRINCIPAL
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - VOTE**

Rapporteur : Monsieur Romain DESANLIS

Le compte financier unique regroupe le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du trésorier en un seul document le compte financier unique alimenté par la CCVCD et le SGC de Vitry-le-François. Ce compte financier qui est soumis à votre approbation retrace l'ensemble des opérations réalisées, en recettes et en dépenses, au cours de l'exercice 2025. Ces opérations ont été menées sur le territoire de la Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER.

- les réalisations propres à l'exercice 2025 se résument ainsi :

Résultat de l'exercice 2025	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement	Total des sections
Dépenses réalisées	3 762 865,37	19 331 538,96	23 094 404,33
Recettes réalisées	2 852 758,25	19 815 165,03	22 667 923,28
Résultat de l'exercice	-910 107,12	483 626,07	-426 481,05

- compte tenu du résultat de clôture de l'exercice précédent, et de la part affectée à l'investissement pour l'exercice 2024, les résultats d'exécution du budget 2025 se présentent ainsi :

	Résultat clôture 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2025	Résultat de clôture 2025
Investissement	-207 745,55	225 907,05	-910 107,12	-1 117 852,67
Fonctionnement	2 744 081,82	0,00	483 626,07	3 227 707,89
TOTAL	2 536 336,27		-426 481,05	2 109 855,22

Le résultat de fonctionnement de 2025 est en baisse de 217.725,93 € par rapport à 2024. Ceux-ci s'expliquent à hauteur de 20,6 % par des recettes en moins et à 79,4 % par des dépenses en plus.

- le résultat global de clôture de l'exercice 2025 du budget principal est excédentaire de 2.109.855,22 € hors Restes à réaliser à hauteur de 80.973,90 €. Il baisse de 652.388,10 € par rapport à l'année 2024. Par délibération du 2025-105 du 23 septembre 2025, le conseil de communauté a supprimé le budget centre d'affaires au 31 décembre 2025 et décidé de reprendre les résultats de ce budget au budget principal. Les résultats de clôture sont cumulés avec ceux du budget centre d'affaires. Le résultat de clôture avec la reprise des résultats du centre d'affaires s'élève à 2.050.788,21 €.

	Résultat clôture 204	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2025	Restes à réaliser	Résultat de clôture 2025 avec restes à réaliser	Résultat centre affaire	Résultat de clôture CC avec reprise résultat Centre Affaire
Investissement	-207 745,55	225 907,05	-910 107,12	80 973,90	-1 198 826,57	20 986,85	-1 177 839,72
Fonctionnement	2 744 081,82	0,00	483 626,07		3 227 707,89	920,04	3 228 627,93
TOTAL	2 536 336,27		-426 481,05	80 973,90	2 028 881,32	21 906,89	2 050 788,21

- le résultat final après la comptabilisation des restes à réaliser d'investissement et de la reprise des résultats du centre d'affaires est excédentaire de **2.050.788,21 €**.

SECTION D'INVESTISSEMENT

A/ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses totales prévues **5.437.151,21 €**

Dépenses totales réalisées **3.762.865,37 €**

Ce qui représente un taux de réalisation de **69,21 %**

Le taux d'exécution baisse en raison des réserves sur le centre aquatique qui ne sont pas toutes levées à ce jour.

DEPENSES INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Voté 2025 BP+DM	Compte financier unique 2025	Taux de réalisation
20	Immobilisations incorporelles	1 007 741,60	257 233,56	25,53%
204	subvention équipement versée	198 624,80	175 138,57	88,18%
21	Immobilisations corporelles	1 181 157,18	717 839,03	60,77%
23	Immobilisations en cours	1 308 570,08	1 233 274,66	94,25%
Total dépenses d'équipement		3 696 093,66	2 383 485,82	64,49%
13	Subventions	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	1 308 044,00	1 307 595,22	99,97%
Total des dépenses financières		1 308 044,00	1 307 595,22	99,97%
040		125 268,00	53 323,21	
041	Opérations patrimoniales	100 000,00	18 461,12	18,46%
Total dépenses ordre		225 268,00	71 784,33	
01	resultat reporté	207 745,55		
Total des dépenses d'Investissement		5 437 151,21	3 762 865,37	69,21%

Celles-ci correspondent :

- 1) Aux dépenses financières qui s'élèvent à 1.307.595,22 € en augmentation de 17,77 % en raison de la renégociation d'un emprunt en fin d'année.
Le montant de l'annuité en capital baisse légèrement par rapport à l'année 2024 et passe de 1.105.789,26 € en 2024 à 1.099.027,57 € en 2025.

Chapitre	Libellé Chapitre	CFU 2025	Rappel CA 2024	Evo 24/25 en %
16	Emprunts et dettes assimilés	1 307 595,22	1 110 289,26	17,77%
Total des dépenses financières		1 307 595,22	1 110 289,26	17,77%

2) Aux dépenses d'équipement qui s'élèvent à **2.383.485,82 €**.

Pour un taux de réalisation de 64,49 % en nette progression par rapport à l'année 2024. En 2025, la CCVCD a continué les travaux de rénovation thermique de Paul Fort et démarré les travaux à Jules Ferry et le déplacement des serres communautaires.

Chapitre	Libellé Chapitre	CFU 2025	CA 2024	Evo 24/25 en%	
20	Immobilisations incorporelles	257 233,56	241 453,78	6,54%	
204	subvention équipement versée	175 138,57	273 016,46	-35,85%	
21	Immobilisations corporelles	717 839,03	968 016,46	-25,84%	
23	Immobilisations en cours	1 233 274,66	228 840,33	438,92%	
Total dépenses d'équipement		2 383 485,82	1 711 327,03	39,28%	

3) Les dépenses d'ordre s'élèvent à **71.784,33 €**.

Chapitre	Libellé Chapitre	CFU 2025	Rappel CA 2024	Evo 24/25 en %
040	Opération d'ordre	53 323,21	80 598,64	-33,84%
041	Opérations patrimoniales	18 461,12	82 876,20	-77,72%
Total dépenses d'ordre		71 784,33	163 474,84	-56,09%

La baisse concerne essentiellement les travaux en régie, la CCVCD ne perçoit plus le FCTVA sur les matériaux dans le cadre des travaux en régie. Aussi, les factures sont directement payées en investissement.

B/ RECETTES D'INVESTISSEMENT

Recettes totales prévues	5.441.651,21 €
Recettes totales réalisées	2.852.758,25 €

Le taux de réalisation est de 52,42 %

RECETTES INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Voté 2025 BP+DM	Compte financier unique 2025	Taux de réalisation
13	Subventions	408 035,00	536 053,14	131,37%
16	Emprunts et dettes assimilées	890 432,00	884 535,46	
23	Immobilisations en cours	0,00	9,85	
Total recettes équipement		1 298 467,00	1 420 598,45	109,41%
10	Dotations	585 549,25	493 054,07	84,20%
165	Dépôts	4 500,00	3 300,00	73,33%
27	Immobilisations financières	0,00	1 507,76	
Total des recettes financières		590 049,25	497 861,83	84,38%
021	Virement section fonctionnement	2 461 136,96	0,00	
024	Cession	95 000,00		
040	Opération d'ordre entre sections	896 998,00	915 836,85	102,10%
041	Opérations patrimoniales	100 000,00	18 461,12	18,46%
Total Recettes d'ordre		3 553 134,96	934 297,97	26,30%
Total des recettes d'investissement		5 441 651,21	2 852 758,25	52,42%

Celles-ci correspondent :

- 1) Aux **recettes d'équipement** qui s'élèvent à **1.420.598,45 €**.

Le taux de réalisation des recettes d'équipement s'élève à 109,41 % en baisse par rapport à l'année 2024. En effet, la CCVCD a perçu l'avance de l'ANRU pour le futur groupe scolaire du Hamois. La CCVD a perçu des acomptes pour la rénovation des groupes scolaires pour un montant de 98.377,00 €.

Chapitre	Libellé Chapitre	CFU 2025	Rappel CA 2024	Evo 24/25 en %
13	Subventions	536 053,14	1 618 720,93	-66,88%
16	Emprunts et dettes assimilées	887 835,46	4 950,00	17836,07%
Total des recettes d'équipement		1 423 888,60	1 623 670,93	-12,30%

- 2) Aux recettes financières arrêtées à la somme de 497.861,83 € en baisse significative par rapport à l'année 2024. Le montant des dépenses d'équipement a ralenti par rapport à l'année 2023 donc le montant du FCTVA est moindre. L'excédent capitalisé qui correspond au déficit n-1 a été divisé par trois en 2024. Pour un taux de réalisation de 84,38 %

Chapitre	Libellé Chapitre	CFU 2025	Rappel CA 2024	Evo 24/25 en %
10	Dotations	267 147,02	199 022,53	34,23%
1068	Affectation résultat	225 907,05	684 271,91	-66,99%
165	Dépôts	3 300,00	4 950,00	-33,33%
27	Immobilisations financières	1 507,76	0,00	
4582	Opération sous mandat		35 057,01	
Total recettes financières		497 861,83	923 301,45	-46,08%

La recette du FCTVA encaissée est inférieure à la prévision budgétaire en raison du décalage des dépenses d'équipement. Le FCTVA payée en année n suit la même tendance.

3) et aux recettes d'ordre réalisées à hauteur de 934.297,97 €

Pour un taux de réalisation de 26,30 %. Elles connaissent une augmentation de 1,94% par rapport à l'année 2024 en raison de la vente d'un terrain pour 25.000,00 €.

Chapitre	Libellé Chapitre	CFU 2025	Rappel CA 2024	Evo 23/24 en %
040	Opération d'ordre entre sections	915 836,85	833 685,99	9,85%
041	Opérations patrimoniales	18 461,12	82 876,20	-77,72%
Total recettes d'ordre		934 297,97	916 562,19	1,94%

**Présentation de la section d'investissement par opération :
Dépenses et Recettes**

VUE D'ENSEMBLE :

1 - OPERATION NON AFFECTEES	CFU 2025
20 - Immobilisations incorporelles	14.757,56 €
21 - Immobilisations corporelles	294.128,01 €
23 - Immobilisations en cours	3.873,60 €
13 - Subventions	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1.307.595,22 €
040 - Opérations d'ordre de transfert	53.323,21 €
- Opérations patrimoniales	18.461,12 €
DEPENSES	1.692.138,72 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	493.054,07 €
13 - Subvention	192.572,88 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	887.835,46 €
23 - Immobilisations en cours	9,85 €
27 - Immobilisations financières	1.507,76 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	915.836,85 €
041 - Opérations patrimoniales	18.461,12 €
RECETTES	2.509.277,99 €
SOLDE 1 - OPERATIONS NON AFFECTEES	817.139,27 €

2 - GRANDS TRAVAUX	CFU 2025
CENTRE AQUATIQUE	
21 - Immobilisations corporelles	96.947,61 €
DEPENSES	96.947,61 €
13 - Subvention	18.540,45 €
RECETTES	18.540,45 €
SOLDE	-78.407,21 €
ECOLEES DIVERSES	
21 - Immobilisations corporelles	33.169,72 €
DEPENSES	33.169,72 €
SOLDE	-33.169,72 €
ECOLE PRINGY	
20 - Immobilisations incorporelles	48.109,04 €
DEPENSES	48.109,04 €
SOLDE	-48.109,04 €
SERRES COMMUNAUTAIRES	
23 - Immobilisations en cours	252.455,53 €
DEPENSES	252.455,53 €
SOLDE	-253.455,53 €
INTRACTING	
23 - Immobilisations corporelles	930.340,41 €
DEPENSES	930.340,41 €
13 - Subventions d'investissement	98.377,00 €
RECETTES	98.377,00 €
SOLDE	-313.973,73 €
PRU ECOLE	
20 - Immobilisations incorporelles	65.312,25 €
DEPENSES	65.312,25 €
SOLDE	-65.312,25 €
VEGETALISATION COURS ECOLES	
21 - Immobilisations corporelles	92.877,65 €
DEPENSES	92.877,65 €
13 - Subventions d'investissement	82.958,00 €
RECETTES	82.958,00 €
SOLDE	-9.919,65 €
VOIRIE 24	
21 - Immobilisations corporelles	18.012,77 €
SOLDE	-18.012,77 €
SOLDE 2 - GRANDS TRAVAUX	-1.337.349,53 €

3 - PARTICIPATIONS	CFU 2025
OPAH	
20 – Immobilisations incorporelles	102.112,70 €
204 – Subventions d'équipements versées	175.138,57 €
DEPENSES	277.251,27 €
13 - Subventions d'investissement	49.060,20 €
RECETTES	49.060,20 €
SOLDE	-228.191,07 €
SOLDE 3 - PARTICIPATIONS	-228.191,07 €

4 - TRAVAUX DIVERS	CFU 2025
MAINT25 – Maintenance Bâtimentaire	
21 - Immobilisations corporelles	20.752,71 €
DEPENSES	20.752,71 €
SOLDE	-20.752,71 €
PLANTATIONS ARBRES ET ARBUSTES	
21 - Immobilisations corporelles	21.804,71 €
DEPENSES	21.804,71 €
SOLDE	-21.804,71 €
ADAP	
21 – Immobilisations corporelles	13.021,59 €
DEPENSES	13.021,59 €
13 - Subventions	94.541,64 €
RECETTES	94.544,64 €
SOLDES	81.520,05 €
SOLDE 4 - TRAVAUX DIVERS	38.962,63 €

5 - ETUDES ET ACTIONS	CFU 2025
GS PASTEUR	
20 - Immobilisations incorporelles	5.237,30 €
DEPENSES	5.237,30 €
SOLDE	-5.327,30 €
CITERGIE	
20 - Immobilisations incorporelles	5.360,58 €
DEPENSES	5.360,58 €
SOLDE	-5.360,58 €
PONTCCVCD : études ouvrages d'art	
20 – Immobilisations incorporelles	8.658,00 €
DEPENSES	8.658,00 €
SOLDE	-8.658,00 €
SOLDE 5 - ETUDES ET ACTIONS	-19.255,88 €

6 - ENVELOPPES ANNUELLES	CFU 2025
SIG	
20 - Immobilisations corporelles	20.666,40 €
DEPENSES	20.666,40 €
SOLDE	-20.666,40 €
MATERIELS ENSEMBLE DES SERVICES	
21 - Immobilisations corporelles	59.032,60 €
DEPENSES	59.032,60 €
SOLDE	-59.032,60 €
INFORMATIQUES, MATERIEL ET LOGICIEL	
20 - Immobilisations incorporelles	34.103,43 €
21 - Immobilisations corporelles	59.992,51 €
DEPENSES	59.992,51 €
SOLDE	-59.992,51 €
JEUX	
21 _ Immobilisations corporelles	8.136,00 €
DEPENSES	8.136,00 €
SOLDE	-8.136,00 €
MATERIEL ROULANT	
21 - Immobilisations corporelles	33.588,00 €
DEPENSES	33.588,00 €
SOLDE	-33.588,00 €
SOLDE 6 - ENVELOPPES ANNUELLES	- 181.415,51 €

Le besoin de financement qui s'élève à 95.842,63 € est couvert par l'excédent des ressources des opérations non affectées, notamment par l'autofinancement, le remboursement de la TVA par le biais du FCTVA, les subventions non affectées, les dotations aux amortissements notamment. Le résultat est excédentaire et le niveau de subventions a permis de ne pas recourir à l'emprunt en 2025.

RECAPITULATIF EN SOLDE	CFU 2025
1 - OPERATIONS NON AFFECTEES*	817.139,27 €
2 - GRANDS TRAVAUX*	-1337.349,53 €
3 - PARTICIPATIONS	-228.191,07 €
4 - TRAVAUX DIVERS*	38.965,60 €
5 – ETUDES ET ACTIONS*	-19.255,88 €
6 - ENVELOPPES ANNUELLES*	-181.415,51 €
SITUATION	910.107,12 €

Ces soldes ne comprennent les restes à réaliser 2025 et correspondent au résultat de l'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A/ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses prévues	22.612.567,52 €
Dépenses réalisées	19.331.538,96 €

Ce qui représente un taux de réalisation de **85,49 %**.

DEPENSES FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Voté 2025 BP+DM	Compte financier unique 2025	Taux de réalisation
	Charges à caractères			
011	général	4 190 441,54	3 631 943,88	86,67%
012	Charges de personnel	9 450 367,84	9 254 388,55	97,93%
	Autres charges de			
65	gestion courante	3 200 305,18	3 180 509,34	99,38%
014	Atténuation de charges	1 983 350,00	1 945 627,72	98,10%
Total dépenses gestion courante		18 824 464,56	18 012 469,49	95,69%
66	charges financières	420 268,00	397 552,04	94,59%
67	charges exceptionnelles	4 700,00	3 294,16	70,09%
68	Provisions	5 000,00	2 386,42	47,73%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		19 254 432,56	18 415 702,11	95,64%
	Virement à la section			
023	d'investissement	2 461 136,96		0,00%
	Opérations d'ordre de			
042	transfert entre section	896 998,00	915 836,85	102,10%
Total des dépenses d'ordre		3 358 134,96	915 836,85	27,27%
Total des dépenses de fonctionnement		22 612 567,52	19 331 538,96	85,49%

Celles-ci correspondent

- 1) Aux dépenses réelles dont le montant s'élève à **18.415.702,11 €**.

Pour un taux de réalisation de **95,64 %**. Le taux d'exécution baisse par rapport à l'année 2024.

Elles n'augmentent que de 0,49 % en raison de la baisse des charges à caractère général liée à la baisse du montant des fluides pour l'électricité et le gaz. Les travaux de rénovation thermique permettent de maîtriser davantage la consommation énergétique. Malgré la mise en place du DILICO à hauteur de 253.444,00 €, la CCVCD voit les dépenses réelles de fonctionnement progresser trois fois moins vite que l'inflation. Les charges de personnel se stabilisent malgré l'augmentation de 3 points des cotisations CNRACL.

Chapitre	Libellé Chapitre	CFU 2025	Rappel CA 2024	Evo 24/25 en %
	Charges à caractères			
011	général	3 631 943,88	3 754 161,87	-3,26%
012	Charges de personnel	9 254 388,55	9 128 022,06	1,38%
	Autres charges de			
65	gestion courante	3 180 509,34	3 282 374,30	-3,10%
014	Atténuation de charges	1 945 627,72	1 669 296,15	16,55%
Total dépenses gestion courante		18 012 469,49	17 833 854,38	1,00%
66	charges financières	397 552,04	452 224,86	-12,09%
67	charges exceptionnelles	3 294,16	1 997,72	64,90%
68	Provisions	2 386,42	37 007,21	-93,55%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		18 415 702,11	18 325 084,17	0,49%

Elles concernent notamment :

	Compte financier unique 2025	Rappel Compte administratif 2024
▪ le service incendie pour : - la contribution au fonctionnement du S.D.I.S. pour 2024 s'élevait à 1.596.783,23 €,	1.619.86,11 €	1.596.783,23 €
▪ le fonctionnement du centre aquatique dont un dont 758.615,41 € de charge de personnel	1.189.926,17 €	1.248.848 ,55 €
▪ le fonctionnement des gymnases, et autres équipements sportifs pour : dont 43.8841,06 € de charges de personnel	89.971,42 €	95.238,31 €
▪ le sport scolaire pour : dont 96.096,82 € de charges de personnel	98.362,63 €	92.790,95 €
▪ les services communs du Service Education Jeunesse, comprenant les frais de personnel (385.244,65 €), ainsi que les fluides et assurances,	1.104.193,81 €	1.135.129,76 €
▪ les écoles maternelles et primaires pour : dont 1.711.074,30 € de charges de personnel	1.879.830,28 €	2.100.780 ,50 €
▪ les activités péri/extrascolaires, classes de découvertes, et colonies de vacances pour : - dont 641.617,9 € de charges de personnel directes, 190.367,40 € pour les fournitures et activités et 274.867,18 € pour les subventions notamment au Centre Social et Culturel (259.167,18 €)	1.106.852,48 €	1.045.106,76 €
▪ la compétence cuisine centrale et restaurants scolaires pour : dont 893.547,44 € de charges de personnel	1.268.635,57 €	1.257.975,66 €
▪ l'enseignement du second degré concernant l'assurance Multirisque pour 9.848,05 €	9.848,05 €	9.058,08 €
▪ Dispositif de Réussite Educative Dont 147.724,00 € de frais de personnel	147.725,02 €	154.432,86 €
▪ l'entretien du stade communautaire de Somsois	3.390,28 €	2.976,29 €
▪ le service de propreté urbaine pour dont les charges de personnel 317.726,17 €	418.898,47 €	399.409,54 €
▪ Le fonctionnement de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage,	113.814,97 €	105.016,17 €
▪ l'entretien des voiries communautaires et l'éclairage public, hors opérations d'ordre pour : dont 62.969,93 € versés à la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS pour les interventions techniques de son personnel sur la voirie	67.669,42 €	57.281,42 €

▪ le secteur du développement économique, hors opérations d'ordre pour : - dont les charges de personnel pour 252.236,49 € - dont 93.672,00 € de cotisation à ADEVA, 65.985,00 € de subvention pour le P.L.I.E, 14.925,00 € pour Marne Développement et 10.250,00 € pour MARNE INITIATIVE SUD-EST, PNA : 50.113,75 € - et 418.000,00 € de virement vers le budget annexe de la ZAE de la Haute Voie et 39.351,51 € pour le Centre d'affaires. Le total s'élève à 457.351,51 €	899.433,74 €	937.453,58 €
▪ le fonctionnement du service des espaces verts, hors opérations d'ordre pour : - dont 1.897.233,94 € de charges de personnel	2.107.618,39 €	2.091.419,37 €
▪ la compétence Aménagement Urbain, hors opérations d'ordre pour : - dont 488.944,34 € pour les charges de personnel du P.R.U. et 14.303,93 € de charges de personnel pour la plate-forme énergétique (pour laquelle nous percevons des participations des différents partenaires de l'opération) mais également pour le personnel de l'urbanisme et du S.I.G.	503.248,27 €	522.902,73 €
▪ le secteur du tourisme pour : - dont 23.328,62 € pour les charges de personnel, et la participation au Syndicat du Der (178.118,00 €)	201.446,62 €	206.503,92 €
▪ les cotisations au Syndicat de Démoustication, et syndicat Marne Moyenne	29.918,82 €	16.772,47 €
▪ pour le reversement de l'aide sociale aux communes de Huiron/Courdemanges/Glannes/Chatelraould	24.097,00 €	24.097,00 €
▪ pour les dépenses affectées à la MARPHA de Sompuis y compris le remboursement des intérêts de l'emprunt	17.900,00 €	12.004,45 €
▪ Dépenses relatives au campus connecté	68.707,29 €	84.815,57 €

▪ **les autres dépenses réelles, hors opérations d'ordre, représentent : 3.712.409,50 €**

- les intérêts de la dette pour **397.552,04 €** (inclus les intérêts MARPHA)
- la dotation de compensation versée aux communes conformément à la délibération de la commission de transfert des charges pour **970.438,72 €** (952.341,57 € en 2024) en légère augmentation en raison du transfert de Couvrot pour le CSC.
- le prélèvement du F.P.I.C. 2025 pour **700.541,00 €** (654.272,00 € en 2024), ainsi qu'un reversement de fiscalité de 20.556,00 € au titre du Rétablissement des Finances Publiques, le DILICO pour un montant de 253.444,00 € et un dégrèvement pour les jeunes agriculteurs d'un montant de 648,00 € ;
- les autres charges de personnel d'administration générale non ventilées ci-dessus pour **1.367.995,93 €** (1.512.596,53 € en 2024), dont **959.990,47 €** de reversement à la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS pour les frais de personnel des services transversaux ;
- la facturation par la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS de frais de mutualisation des structures, et autres frais de structures pour **28.450,38 €** ;

les charges à caractère général pour : 221.318,31 €

- notamment les fournitures de bureau (7.210,02 €), la téléphonie (28.414,48 €), les différents contrats de prestations de services non ventilés (105.868,41 €), les locations mobilières et immobilières (4.559,92 €), les assurances (18.053,50 €), l'entretien des bâtiments (36.421,78 €), le versement à des organismes de formation (20.790,20 €), etc.

les autres charges de gestion courantes pour : 149.017,56 €

- Indemnités et charges des élus pour 132.730,52 €
- Subventions COS 12.000,00 €
- Admissions en non-valeurs et créances éteintes 4.287,04 €

2) Aux dépenses d'ordre dont le montant s'élève à 915.836,85 €.

Pour un taux de réalisation de **27,27 %**.

Chapitre	Libellé Chapitre	Voté 2025 BP+DM	Compte financier unique 2025	Taux de réalisation
	Virement à la section			
	023 d'investissement	2 461 136,96		
	Opérations d'ordre de			
	042 transfert entre section	896 998,00	915 836,85	102,10%
	Total	3 358 134,96	915 836,85	27,27%

Elles concernent les dotations aux amortissements qui connaissent une augmentation en 2025 liée à la mise en service des nouveaux biens au prorata temporis.

B/ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes prévues 22.612.567,52 €
 Recettes réalisées 19.815.165,03 €

Ce qui représente un taux de réalisation de **87,63 %**.

RECETTES FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Voté 2025 BP+DM	Compte financier unique 2025	taux de réalisation
013	Atténuation de charges	35 000,00	26 639,46	76,11%
70	Produits des services	1 444 929,70	1 478 128,36	102,30%
73	Impôts et taxes	7 440 539,00	7 443 895,66	100,05%
731	Fiscalité directe	6 705 156,00	6 940 048,09	
74	Dotation et participation	3 634 319,00	3 584 988,58	98,64%
75	autres produits de gestion courante	477 274,00	256 690,96	53,78%
Total recettes de gestion courante		19 737 217,70	19 730 391,11	99,97%
77	produits exceptionnels	0,00	25 000,00	
78	Reprise de provision	6 000,00	6 450,71	107,51%
Total recettes réelles de fonctionnement		19 743 217,70	19 761 841,82	100,09%
042	opérations ordre entre sections	125 268,00	53 323,21	
Total recettes ordre		125 268,00	53 323,21	
002	résultat reporté	2 744 081,82	0,00	
Total des recettes de fonctionnement		22 612 567,52	19 815 165,03	87,63%

Celles-ci correspondent

- 1) Aux recettes réelles dont le montant s'élève à **19.761.841,82 €** pour un taux de réalisation de **100,09 %**, signe d'une évaluation prudente des recettes de fonctionnement lors de l'élaboration budgétaire.

Le taux d'évolution des recettes réelles de fonctionnement connaît une augmentation à l'exception des ressources fiscales en raison de la baisse de l'attribution de compensation liée à la fin du transfert de la fibre notamment. En 2025, la C.C.V.C.D. a bénéficié de la mise en service de nouvelles éoliennes.

Chapitre	Libellé Chapitre	CFU 2025	Rappel CA 2024	Evo 24/25 en %
013	Atténuation de charges	26 639,46	42 188,57	-36,86%
70	Produits des services	1 478 128,36	1 453 745,05	1,68%
73	Impôts et taxes	7 443 895,66	7 514 172,05	
731	Fiscalité directe	6 940 048,09	6 451 251,00	91,42%
74	Dotation et participation	3 584 988,58	3 937 138,17	-8,94%
75	autres produits de gestion courante	256 690,96	378 156,12	-32,12%
Total recettes de gestion courante		19 730 391,11	19 776 650,96	-0,23%
77	produits exceptionnels	25 000,00	0,00	
78	Reprise de provision	6 450,71	2 871,56	124,64%
Total recettes réelles de fonctionnement		19 761 841,82	19 779 522,52	-0,09%

La Communauté de communes a bénéficié de rôles supplémentaires notamment pour les IFER de La Chaussée sur Marne et Blacy suite à la mise en service de nouvelles éoliennes soit une augmentation de 9,56 % et 225.822,00 €.

Celles-ci sont constituées :

	Compte financier unique 2025	Rappel Compte administratif 2024
▪ du produit des contributions directes pour : - Le produit des Taxes Foncières, de la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.), et de la taxe additionnelle au Foncier Non Bâti pour 3.625.447,00 € - de la fraction de TVA en compensation de la suppression de la Taxe d'Habitation pour 2.367.768,00 € - le produit global provenant des I.F.E.R pour 2.587.249,00 €, - le produit de la compensation de la C.V.A.E. pour 1.907.613,00 €, - le produit de la TASCOM pour 467.279,00 € - et le produit de rôles supplémentaires et complémentaires pour 100.714,00 €	11.056.070,00 €	10.651.101,00 €
▪ de l'attribution au titre du F.N.G.I.R. qui s'est élevée à	700.210,00 €	700.210,00 €
▪ du reversement du F.P.I.C.	373.267,00 €	399.259,00 €
▪ de la redevance des mines	6.012,00 €	23.339,00 €
▪ de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure	153.347,09 €	Transféré en 2025
▪ de la D.G.F. dotation de compensation	1.179.923,00 €	1.234.383,00 €
▪ de la D.G.F. dotation d'intercommunalité	279.258,00 €	234.686,00 €

▪ de la subvention de la C.A.F et MSA pour l'aide aux temps libres et prestations ALSH (68.852,77 €) et (15.179,22 € pour la colonie à Port Leucate), le FIPHFP pour les actions en faveur des salariés handicapés (9.238,24 €), et la subvention pour le Dispositif de Réussite Educative (92.900,00 €)	186.170,23	185.513,92 €
▪ des dotations de compensation des Taxes Foncières	59.356,00 €	55.652,00 €
▪ des dotations de compensation CET (CVAE et CFE)	1.249.417,00 €	1.293.115,00 €
▪ de la dotation de compensation au titre de la réforme et de la compensation spécifique de la Taxe Professionnelle	245.668,00 €	358.985,00 €
▪ de l'attribution du Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle	18.286,00 €	74.206,00 €
▪ du FCTVA sur les dépenses de fonctionnement	8.749,51 €	12.022,98 €
▪ de la Région au titre de la surveillance liée aux transports scolaires et 12.000,00 € pour l'accompagnement de la rénovation énergétique	12.000,00 €	12.000,00 €
▪ de la dotation de compensation versée par les communes conformément à la décision de la commission de transferts de charges	2.083.628,66 €	2.187.826,05 €
▪ de la participation de la communauté de communes des Côtes de Champagne et Val de Saulx au titre de la convention de la prestation Application du Droit des Sols, et de la plateforme de rénovation énergétique	42.500,00 €	43.400,00 €
▪ des participations de l'Etat pour le poste chargé Chef de projet Territoire industrie (37.837,00 €), conseiller en énergie partagée (30.000,00 €), subvention clim'air (3.697,97 €), chef de projet ACV (30.148,00€)	101.682,97 €	81.336,50 €
▪ Subvention ANRU : équipe projet ANRU (68.152,78 €) et le Harnois pilote d'animation 31.896,00 €	100.048,78 €	98.196,78 €
▪ des recettes provenant de l'accès au centre aquatique	327.991,37 €	331.504,88 €
▪ de la recette provenant de l'accès au port de plaisance	7.052,85 €	6.581,50 €
▪ de la recette provenant de la régie de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage pour 18.156,61 € et pas de subvention CAF en 2025	18.156,61 €	14.711,72 €
▪ des recettes de la restauration pour les prix de repas	698.018,04 €	670.932,71 €
▪ à cette somme, il faut ajouter la participation du Département de la Marne pour la ½ pension du collège Pierre-Gilles DE GENNES, d'un montant de	78.699,46 €	64.976,14 €
▪ à la facturation des activités péri/extrascolaires et des classes de découverte	199.023,86 €	193.732,51 €

▪ du virement du budget annexe Zone d'Activités VITRY-MAROLLES pour participer à l'équilibre du budget principal	100.000,00 €	200.000,00 €
▪ des produits de la régie COWORKING : le service a facturé en 2024 le quatrième trimestre 2023	2.741,47 €	3.376,37 €
▪ des autres recettes de fonctionnement concernant la location des équipements sportifs	11.455,00 €	8.345,00 €
▪ des locations d'immeubles à l'entreprise Bigard : bail renouvelé début 2026	0,00 €	35.826,16 €
▪ du loyer annuel de la MARPHA	55.774,31 €	55.774,31 €
▪ de la cession d'un terrain à un opérateur de télécommunication	25.000,00 €	0.00 €
▪ des remboursements divers : les charges locatives de la MARPHA (8.475,77 €)	8906,89 €	8.475.77 €
▪ Des frais de structures versés par les 6 budgets annexes	100.009,00 €	100.009,00 €
▪ Remboursement divers	34.228,40 €	27.722,70 €
▪ des remboursements sur salaires et cotisations	26.639,46 €	42.188,57 €
▪ du reversement par les communes de Pringy, Arzillières-Neuville, Songy, Sompuis, de la part de salaire des agents mis à disposition	11.726,30 €	16.814,90 €
▪ du remboursement par la Ville de Vitry-le-François de la mise à disposition de personnel communautaire suivant la convention intervenue entre la Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER et la Ville de Vitry-le-François	124.364,15 €	123.021,83 €
▪ de la participation de la communauté de communes Perthois Bocage et Der et de la commune de Perthes, pour l'année scolaire 2023/2024	8.400,00 €	8.700,00 €

2) La recette d'ordre concerne la valorisation des travaux en régie pour un montant de 32.585,80 € et l'amortissement des subventions transférables à hauteur de 15.469,60 € soit un total de recettes d'ordre de 53.323,21 €.

Le Conseil de Communauté,

Vu l'article L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 9 de la loi n°82-213 en date du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la délibération 2025-105 du 23 septembre 2025 relative à la suppression du budget annexe Centre d'Affaires,

Vu le budget primitif et les décisions modificatives de la Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER de l'exercice 2025,

Vu la délibération 2026-43 du 12 mai 2026 relative au règlement budgétaire et financier,

Vu la délibération n°62 du 16 juin 2026 relative au compte financier unique 2025 du Centre d'Affaires,

Vu l'avis favorable du bureau de communauté en date 2 juin 2026,

Considérant les résultats du budget centre d'affaires soit 920,04 €, en recette au compte 002 et 20.986,85 € en recette au compte 001,

1°/ donne acte de la présentation du compte financier unique du budget principal de la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der

2°/ approuve le compte financier unique 2025 du budget principal, lequel se résume ainsi :

Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice
Dépenses de l'exercice : 19.331.538,96 €	Dépenses de l'exercice : 3.762.865,37 €
Recettes de l'exercice : 19.815.165,03 €	Recettes de l'exercice : 2.852.758,25 €
Résultat de l'année : 483.626,07 €	Résultat de l'année : - 910.107,12 €
Résultats antérieurs	Résultats antérieurs
Excédent : 2.744.081,82 €	Excédent :
Déficit : ... €	Déficit : -207.745,55 €
Résultats cumulés clôture : 2.246.637,21 €	Résultats cumulés clôture : -1.117.852,67 €
Restes à réaliser Dépenses : 0,00 €	Restes à réaliser Dépenses : 80.973,90 €
Restes à réaliser Recettes : 0,00 €	Restes à réaliser Recettes : ... €
Résultat Centre d'Affaires clôturé au 31/12 :	Résultat Centre d'Affaires clôturé au 31/12 :
Excédent : 920.04 €	Excédent : 20.986,85 €
Résultats corrigés clôture : 1.177.839,72 €	Résultats corrigés clôture : 3.228.627,93 €
RÉSULTAT GLOBAL : 2.050.788,21 €	

3°/ reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°/ arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5°/ constate que la reprise anticipée des résultats au budget primitif 2026 n'est pas conforme aux résultats exposés pour le compte 1068 et que la correction fera l'objet d'une décision modificative ultérieure ;

6°/ considère l'excédent de fonctionnement pour un montant de **2.050.788,21 €** ;

7°/ constate que la section d'investissement fait apparaître :

- un solde négatif de 1.096.865,82 €
- un solde des restes à réaliser négatif de 80.973,90 €
et entraîne un besoin de financement 1.177.839,72 €

8°/ et décide d'inscrire :

- | | |
|--|----------------|
| - au compte 1068 « affectation en réserve » | 1.177.839,72 € |
| - au compte R.002 « excédent de fonctionnement reporté » | 2.050.788,21 € |
| - au compte D.001 « solde d'exécution positif d'investissement » | 1.096.865,82 € |

La délibération est adoptée

par : **56 avis favorables,**

2 abstentions : Mme BUCHHEIT, M. TRIOLET.

**Le secrétaire de séance,
Romain DESANLIS**



**POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,
Sébastien MIRGODIN**



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture le - 1 JUIL. 2026
et de la publication le
ou de la notification du - 1 JUIL. 2026

Signature

Pour le Maire,

Par délégation,

Pour la Directrice Générale des Services empêchée,

Le Directeur Général Adjoint,

Alexandre GUILLEMIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.